



# NOTICE INDIVIDUELLE (1)

**cerfa**  
N° 10870\*04

## IDENTIFIANT DÉFENSE

(Cadre réservé à l'administration chargée du service national)

Formulaire n° 106\*/01

Loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997

Format 21 x 29,7 (page 1/2)

Mode de recensement.	Département [ ] [ ] [ ] [ ] Commune (ou consulat) ..... <input type="checkbox"/> de recensement { <input type="checkbox"/> recensé(e) <input type="checkbox"/> des non recensés { <input type="checkbox"/> recensé(e) régularisé(e)
État civil.	Nom (2) : ..... Prénom(s) : ..... Sexe : M <input type="checkbox"/> - F <input type="checkbox"/> Nom d'usage (exemple : nom de l'époux) : ..... né(e) le [ ] [ ] / [ ] [ ] / [ ] [ ] [ ] [ ] à ..... Département [ ] [ ] [ ] [ ] (ou pays) .....
Filiation.	Fils (fille) de [Nom et prénom(s) du père] : ..... né le [ ] [ ] / [ ] [ ] / [ ] [ ] [ ] [ ] à ..... Département [ ] [ ] [ ] [ ] (ou pays) ..... Nationalité : ..... et de [Nom de naissance et prénom(s) de la mère] née le [ ] [ ] / [ ] [ ] / [ ] [ ] [ ] [ ] à ..... Département [ ] [ ] [ ] [ ] (ou pays) ..... Nationalité : .....
Nationalité.	<input type="checkbox"/> Français(e) <input type="checkbox"/> Binational(e) - 2° nationalité : ..... <input type="checkbox"/> Demande à bénéficier d'une convention internationale. Laquelle ? .....
Adresse.	<input type="checkbox"/> Domicile. N° ..... Rue : ..... Immeuble ..... Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Commune (ou pays) : ..... <input type="checkbox"/> Résidence. N° ..... Rue : ..... Immeuble ..... Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Commune (ou pays) : .....
Situation de famille.	Nombre de frère(s)/sœur(s) vivants [ ] [ ] <input type="checkbox"/> Célibataire — <input type="checkbox"/> Marié(e) — <input type="checkbox"/> Nombre d'enfants à charge [ ] [ ] <input type="checkbox"/> Autre situation : ..... <input type="checkbox"/> Pupille de l'État — <input type="checkbox"/> Pupille du préfet du département .....
Situation scolaire ou professionnelle.	Situation scolaire : ..... Diplôme : ..... Spécialiste : ..... Profession : .....
Demande d'exemption.	Demande d'exemption de participation à la journée d'appel de préparation à la défense pour la raison suivante : <input type="checkbox"/> Grand infirme (c'est-à-dire titulaire d'une carte d'invalidité au taux de 80 % minimum) (3) <input type="checkbox"/> Affection ou maladie invalidante rendant l'intéressé(e) définitivement inapte à participer à la JAPD (4)

- (1) Cocher la (les) case(s) utile(s) et compléter les rubriques.
- (2) Nom de naissance pour une femme mariée.
- (3) Joindre une copie de la carte d'invalidité.
- (4) Les documents médicaux seront réclamés ultérieurement par l'organisme du service national.

**Information de l'intéressé(e) ou du représentant légal.**

Le suivi du recensement en vue de l'accomplissement du service national fait l'objet d'un traitement automatisé.

Vous ne pouvez pas vous opposer à ce traitement. Toutefois, en application des dispositions de l'article 32 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informé :

- qu'un défaut de réponse aux rubriques du présent document interdit la délivrance de l'attestation de recensement ;
- que les destinataires des informations sont les services concernés des maires, les chefs de circonscription administrative et les agents consulaires ainsi que les organismes de la direction du service national ;
- qu'en application de la loi n° 97-1027 du 10 novembre 1997 relative à l'inscription d'office des personnes âgées de 18 ans sur les listes électorales, les données portant exclusivement sur les nom, prénoms, nationalité, date et lieu de naissance et adresse sont transmises à l'INSEE.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en application des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en dernier lieu par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Ce droit s'exerce par écrit auprès du maire (chef de circonscription administrative dans les territoires d'outre-mer), de l'agent consulaire, ou après un délai minimum de trois mois, auprès de votre bureau ou centre du service national.

**Certification de l'intéressé(e) ou du représentant légal.**

Certifié exact par l'intéressé(e) ou le représentant légal qui reconnaît avoir eu :

- connaissance de la notification mentionnée ci-dessus ;
- délivrance de l'attestation de recensement et de la brochure d'information "Le parcours de citoyenneté".

D'autre part, il (elle) admet avoir été informé(e) :

- de l'obligation de faire connaître au bureau ou au centre du service national, tout changement de domicile d'une durée supérieure à quatre mois ;
- du devoir de répondre dans le délai de trente jours, au préavis d'appel, pour participer à l'appel de préparation à la défense et sur les conséquences qui découleraient d'une absence ou d'un retard à la convocation ;
- qu'il doit, dans le cas d'une binationalité, s'adresser au bureau ou au centre du service national pour l'application d'une éventuelle convention sur les obligations du service national ;
- de la possibilité de répudier ou de décliner la nationalité française aux termes des articles 18-1, 19-4, 21-8 et 22-3 du code civil.

A....., le [ ]/[ ]/[ ]  
[Signature de l'intéressé(e) ou du représentant légal.]

**Transmission d'un avis de recensement.**

Le [ ]/[ ]/[ ] un avis de recensement a été adressé à l'autorité suivante :

.....

**Certification du maire.**

Les renseignements inscrits sont certifiés conformes aux documents présentés et aux déclarations de l'intéressé(e) ou du représentant légal.

Le [ ]/[ ]/[ ]  
(Cachet, qualité et signature de l'autorité.)